



Compte rendu de la réunion en visio le mardi 12 Mai 2026

Analyse du budget pour la saison 2026-2027

Présents les Présidents de Région :

Benoit Philipps AURA – Rémi Lacombe Occitanie – Jérôme Dordain HDF - Jérémie Prieur-Devron Région SUD – Guy Michel Normandie – Thi Nguhen Trung IDF.

Le BD : Daniel Meynol – Pierre-Etienne Rattin – Sarah Xuereb – Paul Frausto – Sébastien Cotte.

Excusé : Vincent Jeannot Centre – Cyril Wacongne HDF représenté par Jérôme Dordain. Eric Haller. Carole Robin.

Bonjour à toutes et tous, chers présidents de CRPS, et chères(ers) membres du bureau directeur,

Pierre-Etienne nous rappelle le contenu de son courriel du 08 Mai 2026

Je fais ce mail général, afin de rappeler ici, les bonnes pratiques quant à l'élaboration et la tenue des actions / projets / expéditions / animations de la C.N.P.S.

Les règles générales de base de gestion des actions FFEISSM sont les suivantes :

- Seuls les cadres, formateurs et convoyeurs de matériel peuvent demander des remboursements ou abandons de frais, hébergement, repas, kilomètres, péages etc.
- Les participants aux actions ont forcément une P.A.F. (Participation Aux Frais)
- Les participants apportent leur repas ou paie leur repas
- Tout achat de matériel sera la propriété de la C.N.P.S. (inscrire FFEISSM CNPS dessus) et informer le responsable du matériel ET le président (mail, photos, facture, etc.) pour compléter l'inventaire
- Le matériel acheté lors d'une action (même passée N-1, N-2, etc.) peut servir pour d'autres actions, moyennant des demandes d'autorisations.
- un budget prévisionnel ne dispose pas de ligne d'abandons de frais, (fichier qui sera présenté à la FFEISSM en juin)
- un budget prévisionnel se doit d'être au plus juste et ne peut être virtuellement gonflé afin d'augmenter la somme allouée par la FFEISSM

Je vous remercie de veiller à respecter ces quelques règles qui garantissent le bon fonctionnement de notre commission.

Je reste à votre entière disposition si besoin.



Veillez trouver en pièce jointe un fichier qui récapitule l'ensemble des projets proposés. Le premier volet est un tableau général qui vous montre lignes par lignes les montants et du coup les budgets totaux ; les volets suivants sont les projets classés selon les lignes du tableau de la première page.

Ce fichier est la base de notre réunion du 12 mai prochain.

Bonne lecture !

Avant de commencer un rappel sur l'évolution des budgets globaux

2024-2025 = 101 214.00 €

2025-2026 = 108 244.00 €

2026-2027 = 117 505.00 €

Sur la saison 2024-2025 nous avons en Expé/Explo 5 projets. En 2025-2026 5 projets. Pour la saison à venir 2026-2027 il y aura 9 projets

L'évaluation budgétaire du 1er février 2025 au 31 août 2026 révèle que nous avons utilisé la moitié de notre budget, alors que certaines Expé/Explo ne sont pas encore achevées, et d'autres n'ont même pas été lancées. Nous avons un excédent concernant les Frais Généraux, avec un budget prévu de 400 € et des dépenses atteignant 602 €, soit un dépassement de 150%. Idem pour le week-end Handi, un excédent de 1022 € pour un budget de 1000 €, soit 102 %.

Nous souhaitons remplacer le compresseur numéro 3 situé au Gîte du Pont d'Ardèche, dans le département 30. Nardi nous propose un devis à 10920 €, tandis qu'Atmos Bauer a proposé un devis de 16188 €. Il n'y a pas de rachat de l'ancien, toutefois il peut être commercialisé séparément et est évalué à environ 2000€ en l'état. Toutefois si cet achat n'est pas envisageable nous avons évalué des travaux de première nécessité sur le compresseur pour un montant de 3100 €.

Eric Haller suggère également l'acquisition de deux perforateurs : un qui peut être immergé jusqu'à 50 m pour 2320.00 € et un autre jusqu'à 100 m pour 2800.00 €. Le but est de pouvoir effectuer de manière adéquate les fixations durables pour le fil d'Ariane. Cela garantira la protection des sites ainsi que la sécurité des plongeurs lors de l'exécution des travaux. Ce matériel sera distribué en fonction des emplacements géographiques.

Concernant les Expé/ Explo :

Un rappel de l'article 8.2.1 du RI : c'est le président de région qui examine en premier le dossier dont dépend le chef de projet. Le président de région doit s'assurer de l'intérêt national du projet et sa conformité avant de le présenter à la CNPS.



CRPS HDF 3 projets :

Creux de Janin, Chef de projet Sébastien Cotte

Doux de Chatillon, chef de projet Jérôme Dordain

Jalleu, chef de projet Jérôme Dordain

CRPS Normandie 2 projets

Cavités sud de la France, chef de projet Xavier Méniscus

Emergence de Bourne, chef de projet Xavier Méniscus

CRPS AURA 2 projets

Visite virtuelle de cavités, chef de projet Christophe Muzyk

Topographie du goul de la Tannerie, chef de projet Benoit Philipps

CRPS région Sud 2 projets

Traversée de la Ste Baume, chef de projet Paul Duprat

Trebiciano/Abruzes Italie, chef de projet Jérémie Devron-Prieur

CNPS 5 projets :

JNPS – Camp de haut Niveau – Rencontre des cadres – WE Handisub –
Rééquipement de cavités.

CNPS 1 stage National

Tous les projets et actions concernant les motivations et la structure financière sont logiques. Nous avons le RdV avec nos autorités financières le 19 juin afin de plaider pour notre budget.

Je vous rappelle l'importance de vos actions et projets pour notre commission nationale et également la possibilité de publier dans notre revue Subaqua, qui est notre vitrine pour nous faire connaître. Ainsi, Jean-Pierre sera votre contact pour peaufiner le texte si besoin avant sa publication.

Fin de réunion 21 :00